Envoyé en préfecture le 03/09/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 022-212203921-20260901-76_2026-DE

Mairie de Plévenon Cap Fréhel

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN

COMMUNE DE PLEVENON

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 01/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le 1er septembre, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis à 19h00 à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Philippe LOHIER, Maire.
Date de la convocation et de la publicité : le 20/08/2026
Etaient présents : Mesdames et Messieurs Philippe LOHIER, Marie-José JOLY-RICHEUX, Éric DROGUET, Sarah HARDOUIN, Eliane RUELLAN, Hervé VAN PRAAG, , , Michel PANSART, Alain CABARET, Gilbert PHILIPPE, Isabelle LECLERCQ, Anne DURAND, Géraldine CARDIN
Secrétaire de séance : Alain CABARET
Absent excusé : Marc LEMARIé
Représentés : Anne-Sophie HOCQUET représentée par Hervé VAN PRAAG, Olivier LACHIVER représenté par Éric DROGUET

Nombre de Conseillers : 15 En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 14

DELIBERATION N 76-2026 Rénovation énergétique allée des cailloux bleus - résultat consultation lot n°5

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération N 76-2026 Rénovation énergétique allée des cailloux bleus - résultat consultation lot n°5 qui actait que concernant le Lot n°5 il a été constaté une absence d'offre, il à donc été décidé de déclarer le marché infructueux pour le Lot n°5 et de relancer la publicité pour ce lot afin de disposer d'une offre adaptée et acceptable.
Une seconde consultation à été lancée le jeudi 24 juillet 2026

3 offres ont été reçues et examinées par la commission d'appel d'offre le 31 août et cette dernière suite à l'analyse du maître d'œuvre (jointe à la présente délibération) propose au conseil de retenir l'offre présentée l'entreprise :

LA HENNONAISE pour une offre à hauteur de 58 962.70 € H.T. pour l'offre de base

A l'unanimité le Conseil valide cette proposition et décide de retenir pour le Lot n°5 PLATRERIE l'offre de l'entreprise LA HENNONAISE pour un montant de 58 962.70 € H.T. pour l'offre de base

Fait à Plévenon, le 02/09/2026
Le Maire, Philippe LOHIER

Le Maire

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www telerecours fr

Publié et Transmis au représentant de l'Etat le : 03/09/2026

Envoyé en préfecture le 03/09/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 022-212203921-20260901-76_2026-DE

PRÉSENTATION DE L'ANALYSE DES OFFRES - LE LUNDI 31 AOUT 2026 - 14 HEURES 00

PROCÉDURE ADAPTÉE — ANALYSE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES OFFRES

LOT 5 - PLATRERIE

Estimatif Maîtrise d'Œuvre base HT : **37 000,00 €**

BASE / Prestations	Entreprises	LA HÉNONNAISE HÉNON	OPI CAVAN	BLOUIN SAINT ALBAN
5	DESCRIPTION DES OUVRAGES DU LOT 05 PLATRERIE			
05.1.1	*ISOLATION COMPLÉMENTAIRE AU NIVEAU DES COMBLES PERDUS*			
05.1.1.1	*INSUFFLATION EN LAINE DE VERRE - COMBLISSIMO - 350 MM - R = 7,50*	7 511,88	9 967,00	3614,40
05.1.1.2	*ENCADREMENT ET ISOLATION DE LA TRAPPE ACCÈS COMBLES*	392,28	Compris	570,00
05.1.2	*ISOLATION AU NIVEAU DES GARAGES*			
05.1.2.1	*LAINE DE VERRE - ISOVER 035 REVÊTU KRAFT - 300 MM - 7,50*	2 982,36	3 357,18	1246,68
05.1.2.2	*LAINE DE VERRE - PANODAL ALU 96 MM - R = 3,00*	5 741,52	4 323,53	1909,61
05.1.3	*TRAVAUX AU NIVEAU DES RAMPANTS ET LUCARNES*			
05.1.3.1	*ISOLATION DES RAMPANTS ET DES LUCARNES*			
05.1.3.1.1	*ISOLATION RAMPANTS LAINE DE VERRE 120 MM*	7 975,15	15 087,00	4466,25
05.1.3.1.2	*MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ*	4 553,26	Compris	4030,10
05.1.3.1.1	*ISOLATION JOUÉES LUCARNES LAINE DE VERRE 45 MM*	1 164,48	505,78	187,55
05.1.3.2	*PLATRERIE STIL*			
05.1.3.2.1	*RAMPANTS SECS - STIL DE 60 - 1 BA 13 STANDARD ET FINITION 1/4 DE ROND SAPIN*	16 117,25	51 911,43	7900,00
05.1.3.2.2	*JOUÉES LUCARNES - STIL DE 40 - 1 BA 13 STANDARD*	1 247,82	1 309,22	434,50
05.1.3.2.3	*JOUÉES PLACO AU NIVEAU DES FENÊTRES DE TOIT REMPLACÉS*	3 349,62	13 654,32	1056,00
05.1.3.2.4	*RACCORDS PLAFOND PLACO AU NIVEAU LUCARNES*	504,36	3 032,46	930,00
05.1.3.2.5	*BANDES*	4 986,24	3 763,50	1859,50
05.1.4	*FINITIONS DE FIN DE CHANTIER*			
05.1.4.1	*PROTECTION POLYANE MENUISERIES SANIT ÉQUIPEMENTS - BACHAGE MOBILIER*	2 436,48	2 112,36	1590,00
05.1.4.2	*DOSSIER DES OUVRAGES EXÉCUTÉS*	Compris	5 493,76	Compris
	TOTAL HT BASE	58 962,70	114 517,54	29 794,59
	TOTAL BASE HT APRÈS VÉRIFICATION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE	**63 046,18**	**114 517,54**	**29 794,59**

1.1. OBSERVATIONS SUR L'OFFRE DE BASE

LA HÉNONNAISE
1 - Élément(s) n'apparaissant pas dans le devis, mais demandé au CCTP
Rien à Signaler
2 - Erreur(s) de quantitatif
Rien à Signaler
3 - Prestation(s) non demandée(s) au cctp
Rien à Signaler
4 - Variante
a chiffré la prestation de rampants isolés au niveau des entrées pour un montant HT de 4083, 48 € HT, cette prestation étant demandée en base ce montant est à intégrer dans l'offre de base.

Offre de base corrigée, complète et correcte pour un montant total H.T. de **63 046,18**

OPI
1 - Élément(s) n'apparaissant pas dans le devis, mais demandé au CCTP
Rien à Signaler
2 - Erreur(s) de quantitatif
Rien à Signaler
3 - Prestation(s) non demandée(s) au cctp
Rien à Signaler

Offre de base complète et correcte pour un montant total H.T. de **114 517,54**

BLOUIN
1 - Élément(s) n'apparaissant pas dans le devis, mais demandé au CCTP
Rien à Signaler
2 - Erreur(s) de quantitatif
Rien à Signaler
3 - Prestation(s) non demandée(s) au cctp

Envoyé en préfecture le 03/09/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 022-212203921-20260901-76_2026-DE

Rien à Signaler

Offre de base complète et correcte pour un montant total H.T. de **29 794,59**

1.2. PRIX DES PRESTATIONS : critère n°1

PRIX DES PRESTATIONS - 40 PTS
Ne = Mo/Me*40
Mo = montant de l'offre la moins disante
Me = montant de l'offre de l'entreprise
No = note du montant de l'offre la moins disante = 40 pts
Ne = note du prix de l'entreprise

BASE	LA HÉNONNAISE	OPI	BLOUIN
Montant de l'offre	63 046,18 €	114 517,54 €	29 794,59 €
Note financière = N	18,90	10,41	40,00

1.3. VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE : critère n°2

VALEUR TECHNIQUE - 60 PTS	LA HÉNONNAISE	OPI	BLOUIN
dégré de définition du devis (10 points)	10,00	10,00	10,00
moyens humains pour le chantier (5 points)	5,00	5,00	5,00
méthodologie en site occupé pour le chantier (20 points)	20,00	20,00	0,00
gestion des déchets pour le chantier (5 points)	5,00	5,00	0,00
planning d'intervention détaillé (10 points)	10,00	5,00	0,00
certificat de visite du site (10 points)	10,00	10,00	0,00
Total Note Technique	**60,00**	**55,00**	**15,00**

LA HÉNONNAISE
Tous les postes décrits au CCTP ont été chiffré: 10/10
L'équipe affectée au chantier est bien décrite : 5/5
la méthodologie en site occupé pour le chantier est bien décrite : 20/20
La gestion déchets est bien décrite : 5/5
Les délais d'intervention des tâches par logement sont bien décrits: 10/10
Le récepissé de visite est bien signé: 10/10

OPI
Tous les postes décrits au CCTP ont été chiffré: 10/10
L'équipe affectée au chantier est bien décrite : 5/5
la méthodologie en site occupé pour le chantier est bien décrite : 20/20
Les délais d'intervention des tâches par logement ne sont pas décrits, estimation globale de 2 semaines pour 2 compagnons: 5/10
Le récepissé de visite est bien signé: 10/10

BLOUIN
Tous les postes décrits au CCTP ont été chiffré: 10/10
L'équipe affectée au chantier est bien décrite : 5/5
n'a pas remis d'informations sur la méthodologie en site occupé : 0/20
n'a pas remis d'informations sur la gestion déchets est bien décrite : 0/5
n'a pas remis de délais d'intervention des tâches par logement: 0/10
n'a pas remis le récepissé de visite: 0/10

1.4. CLASSEMENT DES ENTREPRISES

BASE	LA HÉNONNAISE	OPI	BLOUIN
NOTE CRITERE 1 - PRIX DES PRESTATIONS	18,90	10,41	40,00
NOTE CRITERE 2 - VALEUR TECHNIQUE	60,00	55,00	15,00
TOTAL SUR 100 - BASE	78,90	65,41	55,00
Classement des offres	1	2	3

1.5 - PROPOSITION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

Il est proposé au représentant du pouvoir adjudicateur de retenir l'offre de l'entreprise jugée économiquement la plus avantageuse **LA HÉNONNAISE**

pour un montant HT - offre de base - de: **63 046,18 €**

Document joint à la délibération n° 76-2026.

Le Maire.
Philippe LOHIER
Le 2 septembre 2026

MAIRIE DE PLEV... (Côtes-d'Armor)